

ACCUEIL ET RAPPORT MORAL ANNÉE 2015

DÉBAT ET VOTE présenté par Michèle Surroque Coprésidente

Nous avons le plaisir d'ouvrir cette assemblée générale de Trèbes Entraide en remerciant très vivement les 105 adhérents et la soixantaine de bénévoles actifs qui par leur dévouement, leur sens des responsabilités, leur disponibilité et leur sérieux permettent à l'Association de vivre.

Le nombre important d'adhérents et de bénévoles, en augmentation encore par rapport à 2014 témoigne du dynamisme de notre association.

Bernard et moi-même en tant que Coprésidents nous efforçons de faire vivre Trèbes Entraide sur la base des valeurs qui sont exprimées dans les statuts.

Rappelons que la solidarité, la laïcité, l'esprit de tolérance et le respect de l'autre sont les principes de base sur lesquels doivent reposer nos actions

Nos actions sont tournées vers les familles en difficulté de Trèbes et des environs immédiats et favorisent le lien social.

Trèbes Entraide apporte de l'aide à celles et ceux qui, pour des raisons diverses, sont dans une situation d'exclusion.

Au cours de l'année 2015,

Nous avons tenu :

Des permanences 2 rue de Strasbourg, les Mardis et Jeudis matin pour les inscriptions des bénéficiaires ainsi que pour l'écoute des personnes en difficultés .

Nous avons assuré :

- Le soutien scolaire
- L'alphabétisation.
- La constitution des dossiers et le départ en vacances : une semaine en Juillet ou en Août à la mer pour 6 familles, en relation avec la CAF, le REAAP et la FAOL.
- La distribution de l'aide alimentaire chaque semaine pour 127 familles.
- Les visites aux résidents de la Maison de Retraite.
- Le tri et la vente des vêtements au local Friperie rue Lamartine.
- Des stages en informatique pour les adhérents.
- L'aide aux dossiers administratifs et au logement.

Nous avons maintenu :

Un emploi pour l'Association sous la forme d'un contrat emploi aidé : 20h par semaine jusqu'au mois d'août puis 22h à partir du mois de septembre grâce à une subvention de la municipalité de Trèbes de 1500€ qui nous permet de financer les 2h complémentaires.

Ces 2 heures nous sont très utiles car nous les consacrons à l'entretien du local 2 rue de Strasbourg, ce qui nous permet de maintenir nos installations dans l'état de propreté et d'hygiène exigées dans le cadre de la distribution de produits alimentaires.

Nous tenons à remercier très vivement Lucile notre salariée. Très sérieuse et d'une grande efficacité dans son travail, elle fait preuve d'une grande gentillesse doublée d'une grande patience.

Nous avons maintenu les relations avec les institutions et associations locales qui œuvrent dans le domaine social en particulier :

- le CIAS
- le CCAS de Trèbes
- le Centre Medico Social Carcassonne Est avec Mme Pontis assistante sociale
- les Offices d'HLM : Habitat Audois et Alogea.

De plus, Trèbes Entraide est membre du Conseil d'administration de la Banque alimentaire.

Nous remercions particulièrement pour leur soutien financier et logistique :

- Le Conseil Départemental de l'Aude pour sa subvention
- La Municipalité de Trèbes pour la mise gratuitement à notre disposition du local friperie rue Lamartine et pour la subvention liée à l'aide au ménage.
- Les Conseillers départementaux du Canton, Robert Alric et Caroline Cathala
- Le Maire de Trèbes Eric Menassi.
- La Caisse d'Allocations Familiales
- Le REAAP (Réseau d'écoute et aide à la parentalité)
- La FAOL
- Maryse Saint André, Secrétaire de notre Association chargée des relations avec les services du Conseil Départemental

Nos actions sont relayées dans les journaux. A cette occasion nous tenons à remercier les correspondants de la presse locale : Mme Jacqueline Bonnet, M. Pierre Adroit ainsi que Roseline Tarbouriech qui accorde en permanence, sur son site, une grande place aux actions de Trèbes Entraide.

Nous remercions également Gilbert Ranza qui nous apporte une aide précieuse dans la gestion administrative de l'emploi aidé.

Pour l'année 2015, nous tenons à accorder une nouvelle fois dans nos remerciements une place particulière à la Fondation Abbé Pierre et en particulier Frédérique Mozer, directrice de la Fondation pour le Languedoc Roussillon.

En effet, la Fondation Abbé Pierre qui est propriétaire de notre local après avoir financé d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes , nous a accordé une subvention de 15000€ en 2 tranches pour nous permettre d'équiper correctement ce local ;9000€ en 2014 et pour 2015 6000€ supplémentaires.

Nous tenons à lui renouveler toute notre reconnaissance pour la confiance et le soutien qu'elle nous apporte depuis 5 ans, tout en respectant totalement notre indépendance et notre liberté d'action.

Enfin, nos remerciements vont à vous tous qui participez aux activités de l'Association ou qui nous apportez votre soutien

- En étant présents ce soir
- En faisant des dons en nature pour améliorer les colis alimentaires distribués
- En faisant des dons en espèces pour soutenir l'Association.
- En participant à nos actions, même ponctuellement, par exemple lors de la collecte de la Banque Alimentaire.

En conclusion,

La population de Trèbes, comme l'ensemble de la population de l'Aude, est fortement touchée par la pauvreté et la précarité.

Cette pauvreté, nous la constatons tous les jours à Trèbes Entraide à travers les personnes et les familles que nous recevons.

Nous essayons dans la mesure de nos moyens d'y apporter une réponse, la plus complète possible, non seulement par l'aide alimentaire mais aussi par toutes nos autres actions.

Nous vous remercions de votre attention et passons au débat et au vote.